



L'année 2023

Rapport d'activités

SI santé de partenaires régionaux

Dans le cadre de conventions de partenariat, le GRADeS Occitanie assure une ou plusieurs missions pour des organisations régionales de santé, principalement le portage de la responsabilité technique et contractuelle de l'exploitation, et le support premier niveau aux utilisateurs.



Le partenariat ORU Occitanie

Le Système d'Information Urgences représente aujourd'hui plus de sept applications qui s'inscrivent dans un programme ambitieux de refonte.

Projet DigDash - Serveur Régional de Veille et d'Alerte

Dans le cadre de la refonte du SIU, l'outil DigDash, choisi par l'ORU, est porté par le GRADeS sur les aspects contractuels et techniques. Il a fait l'objet d'une première livraison destinée aux registres filières. La suite du projet va notamment faire l'objet de la mise à disposition d'un nouvel environnement qui portera le socle du futur SRVA V2 ([cf. urbanisation & Services transverses - Référentiel de données](#))

Expérimentation Hospitalisations non programmées

Le GRADeS apporte un soutien technique au déploiement du module de ViaTrajectoire Hospitalisations Non Programmées intégralement porté par l'ORU Occitanie ([cf. offre orientation](#)).



SMUR-t@b

Sponsorisé par l'ARS Occitanie, le GRADeS Occitanie a réalisé, en partenariat avec le GRADeS Grand-Est PULSY, le cadrage de la mise à disposition en région Occitanie de l'application SMUR-t@b. Le GRADeS a accompagné techniquement les déploiements de 28 SMUR sur les 32 que compte la région.



Résumé de Passage aux Urgences

Pour répondre à une demande de la direction du premier recours de l'ARS le GRADeS Occitanie a cadré et lancé un projet de migration des flux RPU des deux anciennes régions (Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées), remontés quotidiennement par les établissements sanitaires de l'Occitanie détenteur d'une autorisation de médecine d'Urgence, vers une base unique. L'objectif étant de pouvoir gagner en efficacité dans la gestion qualité et de l'exploitation des données de la base RPU. La mise en production de cette base unique est prévue pour le deuxième trimestre 2024.



TUCS

Une version V2 du TUCS a été mise en production au Centre Hospitalier de Perpignan et les projets de mise en œuvre de connecteurs avec les logiciels de régulation EXOS et SYSTEL devraient aboutir sur le premier semestre 2024. La suite des déploiements prévoit la mise en production de cette nouvelle version sur l'ensemble des services d'urgence de la région dont le SAMU est équipé de TUCS.

Le partenariat Onco-Occitanie

Le dispositif spécifique régional du cancer (DSRC) Onco-Occitanie et le Groupement régional pour le Développement de la e-Santé (GRADeS) e-santé Occitanie co-portent depuis le 1er janvier 2023 le Dossier Communicant en Cancérologie (DCC).

Plus de 80% des patients atteints d'un cancer disposent d'un DCC (données 2017 de l'Institut National du Cancer) pour favoriser l'échange de données médicales entre les professionnels de santé hospitaliers et libéraux qui les prennent en charge. L'intégration de cet outil dans les systèmes régionaux et nationaux d'information (SI santé) et son interopérabilité avec les différents logiciels métiers constituent donc des enjeux majeurs, dont les travaux ont débuté en 2023 et aboutiront en 2024.

Le cadre du partenariat

Onco-Occitanie apporte son expertise métier, en assurant le déploiement du DCC et l'accompagnement des professionnels de la filière de soins cancérologie pour la prise en main et l'utilisation du service numérique. Le dispositif régional assume également la responsabilité de l'identification des évolutions fonctionnelles (groupes de travail, paramétrages).

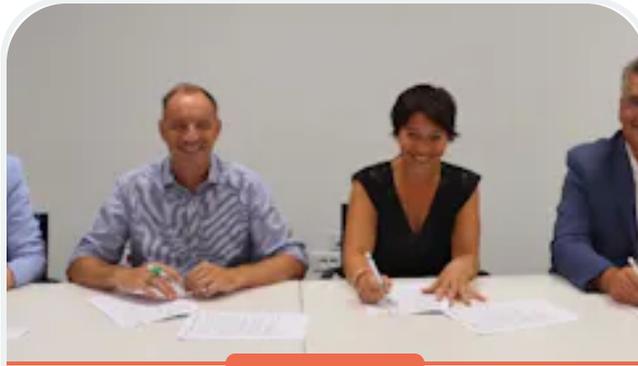
De son côté, le Groupement e-santé Occitanie assure le pilotage projet, la gestion contractuelle (avec un renouvellement de contrat via la centrale d'achat CAIH en 2023), la gestion technique (urbanisation, interopérabilité, administration) ainsi que le support utilisateurs pour les incidents.



DCC

Les principales actions d'évolution portées en 2023 visaient la mise en conformité avec la Feuille de route du numérique en santé avec notamment le déploiement de l'identifiant national de santé (INS), pré requis indispensable au déploiement de flux d'interopérabilité comme la réception des comptes-rendus d'anatomopathologie.

En savoir plus



**Trouver un lit pour
l'hospitalisation non
programmée d'un patient**

[Accéder à ce contenu](#)



Découvrir l'équipe Système d'Information Régional (SIR)

[Accéder à ce contenu](#)